

aussi bien au géant de l'industrie humaine qu'à la merveille de la nature. Voici le passage du texte saint :

" Je n'oublierai pas Léviathan, sa force et la merveilleuse structure de son corps.

" Qui le dépoillera de l'armure qui le couvre ? Qui lui donnera un double frein ?

" Qui ouvrira les portes de sa gueule ? La terreur habite autour de ses dents.

" Son dos est couvert d'écaillés, comme des boucliers étroitement scellés.

" L'une est si bien jointe à l'autre que l'air ne peut point passer entre deux.

" Elles s'attachent, se lient entr'elles et ne se séparent jamais.

" Ses frémissements font jaillir la lumière, ses yeux brillent comme les rayons de l'aurore.

" Des flammes sortent de sa gueule et des étincelles volent autour de lui.

" La fumée sort de ses narines comme d'un vase rempli d'eau bouillante.

" Son souffle est semblable à des charbons brûlants : le feu sort de sa gueule.

" Les muscles de sa chair sont tellement unis que rien ne peut les ébranler.

" Sous lui l'abîme bouillonne comme l'eau sur le brasier ; la mer se lève en vapeurs comme l'encens d'un vase d'or.

" L'onde blanchit derrière lui comme la chevelure d'un vieillard."

Le monstre marin viendra-t-il faire aussi blanchir l'eau du St. Laurent ? Quel magnifique spectacle que de le voir entrer dans le port de Québec !

Où bien va-t-il faire son premier voyage aux Indes ? Il y a comme une idée devinatrice dans le projet de ce vaisseau-géant formé au moment même où l'Angleterre était à la veille, sans s'en douter, d'avoir à verser des flots d'hommes dans l'Inde pour y maintenir sa domination.

Ceci nous amène à dire un mot de cette guerre que l'attentat du 14 janvier et ses conséquences probables sont venues jeter dans l'ombre, malgré sa sanglante et terrible importance. Sir Colin Campbell réunissait toutes ses forces pour porter un dernier coup aux insurgés et il régnait partout cet espèce de silence qui est comme le pressentiment d'une crise décisive. Orsini et Pierri ont été exécutés et le catalogue des grands criminels a enregistré deux expiations de plus. Les résultats produits par la chute du ministère Palmerston et l'attitude adoptée par le cabinet de lord Derby ne seront guères appréciables qu'après le procès, devant un jury anglais, de Simon Bernard, complice d'Orsini, lequel prouvera si la législation anglaise est ou non insuffisante. En attendant, M. de la Guéronnière a publié, sous la dictée, assure-t-on, de l'Empereur, lui-même, un remarquable pamphlet qui, en outre de l'histoire de l'alliance anglaise, présente tous les motifs que les deux nations ont de ne point donner un démenti à l'amitié généreuse qu'elles se sont vouée dans la campagne de Crimée, où leurs soldats et leurs marins semblaient n'avoir qu'un cœur, un bras et une pensée. M. Louis Veuillot a rappelé, à propos de cette brochure, la lettre également conciliante et modérée que l'Empereur avait adressée au Czar Nicolas, peu de temps avant la guerre de Russie, et qui avait pour objet de se donner raison aux yeux de l'Europe. Ce rapprochement a emprunté une certaine importance à une entrevue que le rédacteur de *l'Univers* avait eue avec l'Empereur quelques jours auparavant, quoiqu'il puisse bien n'y avoir là qu'une coïncidence. Cependant nul ne saurait se dissimuler la gravité de la situation européenne, que la position toute extraordinaire de Napoléon III peut à chaque instant précipiter vers quelque terrible catastrophe. Un échec décisif devant le parlement anglais enlèverait, pour bien dire, à l'Empereur son libre arbitre ; car avec la France, dans l'état où elle se trouve, il régnait, ou pour mieux dire, il vit surtout par le prestige. Pourra-t-il se laisser enlever tranquillement ce qui est, pour lui, la même chose que l'air qu'il respire ?

Sans trop se préoccuper de ces éventualités, notre parlement a nous s'est donné des vacances de Pâques et, persuadé qu'il ne fallait pas faire les choses à demi, il se les est votées belles. Il devra cependant reprendre ses séances au beau soleil du printemps qui se mire délicieusement dans les eaux vertes de l'Ontario, en face des chambres, et fait soupirer plus d'un jeune député, après la liberté et la brise du lac, pendant les interminables discussions sur la double majorité, la représentation basée sur la population, le budget ou le tarif. La nature a, du reste, eu son réveil à Montréal, beaucoup plus à bonne heure que d'ordinaire, et nous avons eu, à tout prendre, un hiver des plus charmants. La neige a disparu et la terre, le ciel et l'eau, semblent chanter gaîment avec tous les Chrétiens un explosif *Alleluia* !

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Le conseil d'éducation de San Francisco, (Californie) après une longue et laborieuse discussion sur le point de savoir si les enfants de couleur peuvent être admis dans les écoles publiques s'est décidé avant-hier soir pour la négative. Ces enfants ne recevront donc le bénéfice de l'éducation que dans l'école spéciale qui leur est consacrée et leur présence ne sera plus tolérée comme précédemment dans certaines écoles. O égalité ! Mais voyons le fait. Une jeune fille avait été admise depuis

quelque temps à suivre les cours de l'école supérieure. Son caractère, son élégance, sa distinction, sa vive intelligence lui avaient concilié beaucoup d'amies et l'affection particulière de ses institutrices. Mais, ô douleur ! ô énormité ! on vient à découvrir, grâce sans doute à quelque infailible pierre de touche, que dans ses veines, sous sa peau fine et transparente, circule (nous ne saurions dire dans quelle infime proportion), un sang d'origine africaine. A partir de cette soudaine révélation la pauvre enfant vit s'éteindre toutes les sympathies qui entouraient jusque-là son innocente et gracieuse nature. Fi de l'africaine ! Et après un mois de délibération le conseil qui l'avait admise a prononcé son expulsion ; et la presse libérale n'a pas trouvé assez de tonnerres pour foudroyer les autorités qui avaient failli ne pas réprimer un tel scandale. Une africaine à l'école avec des blancs ! Ecoutez un de ces journaux : " Il faut entretenir avec soins le sentiment de répulsion qui existe chez l'une contre l'autre race. Or rien ne pourrait mieux l'atténuer qu'une éducation reçue en commun. Ainsi point de mélange dans nos écoles entre nos enfants et les enfants de couleur. Puisque nous sommes obligés de tolérer au milieu de nous des nègres et des chinois, il est bon sans doute de leur donner de l'éducation ; mais que ce soit à part." Voilà un morceau d'une philosophie trop élevée pour qu'on essaie seulement de le réfuter ! *Intelligite et erudimini.—Echo du Pacifique.*

—Le *Bulletin de l'Instruction Primaire*, publié à Paris sous les auspices du ministre de l'Instruction publique, a cessé de paraître. Il a été remplacé par le *Journal des Instituteurs*, qui traite de politique et d'éducation. La direction de la partie qui concerne l'éducation est confiée à M. J. J. Rapet, inspecteur des écoles primaires, de l'Académie de Paris. M. Rapet a écrit pour le *Bulletin* ces remarquables articles que nous reproduisons dans ce journal sous la rubrique "Pédagogie."

—MM. R. Casgrain et A. Peltier, du collège de Ste. Anne Lapocatière, où l'on se propose d'établir une école d'agriculture, sont partis pour la France, dans le but de se préparer à l'enseignement de cette branche importante de l'Instruction publique, par l'étude qu'ils doivent en faire à l'école d'agriculture de Grignon.

—Les statistiques suivantes, peuvent donner une idée du progrès que fait l'Instruction publique dans le Wisconsin. Elles sont contenues dans le message du gouverneur de cet état :

Le nombre total des enfants de l'âge de 4 à 20 ans, qui ont droit de participer au fonds des écoles communes, est de 241,647, la différence entre ce nombre et celui qu'indiquaient, l'an dernier, les rapports faits au département de l'Instruction publique étant de 27,761.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles publiques est de 153,613.

Le nombre des arrondissements d'école est de 4378, et celui des écoles subventionnées par l'état de 2,945. La moyenne des salaires accordés mensuellement aux instituteurs était de \$24 et de \$15,16 aux institutrices.

La répartition de la somme allouée aux écoles, en mars 1857, équivalait à \$0.66 par chaque enfant. Le montant probable qui sera réparti cette année est d'environ \$230,000 c'est-à-dire 95 cents par chaque enfant.

Les fonds dont dispose le département de l'Instruction publiques s'élèvent maintenant à plus de trois millions de dollars.

Le gouverneur donne à entendre que la direction des écoles en général est loin de satisfaire le public, et il appelle l'attention de la législature sur ce sujet.

L'Université de Wisconsin donne les plus belles espérances, et à ce propos il ajoute : Le nombre des étudiants qui ont suivi ses cours, durant la présente année, a été de 164. L'accroissement graduel du fonds affecté au soutien de cette institution, s'élevait, le premier octobre, à \$315,423,46 produisant un intérêt annuel de \$22,116,74. Avec d'aussi abondantes ressources, le département de l'Instruction publique pourra comme par le passé faire occuper les diverses chaires de l'université, laquelle doit porter ce nom, afin qu'on ne la confonde pas avec le grand nombre de collèges que possède le Wisconsin. Le nouvel édifice qui lui est destiné sera bientôt construit et répondra pleinement à l'attente du Congrès dont la contribution a été si libérale.—*New York Teacher*

—Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître les progrès de l'éducation dans le nouvel état de la Californie. Nous empruntons les faits qui suivent au *Christian Advocate* de San Francisco. Ce journal porte la date du 15 janvier.

Le gouvernement fédéral a accordé à cet état, pour le soutien de ses écoles, 500,000 acres de terre, outre un huitième de tout ce qui reste du domaine public. Le produit de la vente des terres (262,562 acres,) placé à 7 pour cent, a donné, l'an dernier, un intérêt de \$33,521, somme qui s'est encore élevée depuis à \$58,620.88. En disposant de ces terres, on espère ajouter annuellement \$7,000,000 au capital déjà acquis. Les demandes d'aide à même ce fonds s'élèvent maintenant à 35,722, c'est-à-dire 5,683 de plus que celles que l'on avait formulées l'an passé. Ce fait témoigne hautement de tout l'intérêt que l'on porte au développement de l'éducation dans cet état.

Sa constitution y pourvoit d'ailleurs d'une manière libérale ; et il y a tout lieu d'espérer que la Californie se distinguera bientôt entre tous les états de l'Union, par les progrès et le nombre de ses écoles.

—L'hon. L. J. Papineau a visité, dernièrement, l'école normale Jacques Cartier et les bureaux du département de l'Instruction publique. Les professeurs et les élèves ont été heureux de voir, au milieu d'eux, un